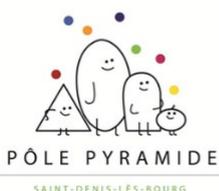


LIVRET PARENTS 2023 - 2024

- **Cantine et périscolaire (École du Village)**
- **Centre de loisirs mercredis et vacances scolaires**
- **Accueil Junior (collégiens)**
- **Inscriptions**
- **Accompagnement de projet**
- **CME-CMJ**



CENTRE SOCIAL POLE PYRAMIDE
120 Rue des Ecoles
01000 SAINT DENIS LES BOURG
04.74.24.42.65.
contact@polepyramide.fr
www.polepyramide.fr



polepyramide.fr

Les vacances scolaires

Le centre de loisirs accueille vos enfants de 3 à 11 ans (de la petite section au CM2) pour les vacances d'automne, de Noël, d'hiver, de printemps et d'été.

Horaires : Le centre de loisirs est ouvert du lundi au vendredi pendant les vacances de 7h30 à 18h30. Fermetures 1 semaine à Noël et 2 semaines en août. Arrivée entre 7h30 et 9h / départ entre 17h et 18h30.

Inscriptions : à la journée *.



Pensez à demander l'ouverture des droits avant chaque vacances scolaires pour pouvoir réserver via le portail famille. Pour toute nouvelle inscription, se référer au paragraphe « INSCRIPTION ».

Le programme des vacances est généralement disponible sur notre site internet 3 semaines avant le début des vacances.

L'équipe d'animation propose différentes activités (manuelles, sportives, créatives...) sur une thématique par période de vacances, adaptées à chaque tranche d'âge. Des sorties extérieures ou des mini-stages/mini-séjours sont organisés ponctuellement.

L'été, des camps et des passeports pour les enfants sont également proposés.



Le restaurant scolaire

Le restaurant fonctionne pour les enfants de l'école du Village, pour le centre de loisirs le mercredi ainsi que pour le centre de loisirs pendant les vacances.

Inscriptions : au plus tard le mercredi avant la semaine concernée.

La cuisine est préparée sur place sous la responsabilité du chef cuisinier. Les menus sont équilibrés et élaborés au mois. Il est proposé aussi souvent que possible des produits locaux et bios ainsi que des repas végétariens. Les menus sont disponibles sur notre site internet.

Le service est organisé sous forme d'un self pour les plus grands et les maternelles sont servis à table. Plusieurs animateurs interviennent auprès des enfants pendant le repas afin que ce temps soit calme et convivial.



* Attention nombre de places limitées par la capacité d'accueil

Le mercredi

Le centre de loisirs accueille vos enfants de 3 à 11 ans (de la petite section au CM2) tous les mercredis en journée ou en demi-journée..

Inscriptions : au plus tard le mercredi avant le mercredi concerné. *



Horaires à la journée : Arrivée entre 7h30 et 9h et départ entre 17h et 18h30

À la demi-journée :

Horaires pour une matinée : Arrivée entre 7h30 et 9h, départ avant le repas entre 12h et 12h30 ou après le repas entre 13h et 13h30

Horaires pour un après-midi : Arrivée avant le repas entre 12h et 12h30 ou après le repas entre 13h et 13h30, départ entre 17h et 18h30

Des navettes sont mises en place entre l'école du Peloux et le centre de loisirs. Les animateurs proposent des activités variées que les enfants peuvent choisir. Un programme de vacances à vacances est établi par groupe d'âge. Il est disponible sur le site internet.

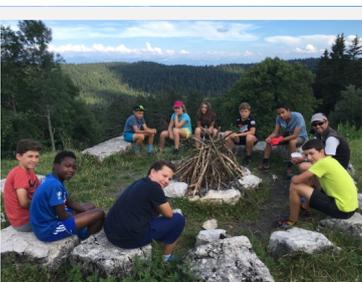
L'accueil périscolaire

Le centre de loisirs accueille les enfants du périscolaire de l'école du Village chaque matin et chaque soir. Ils sont accompagnés dans les classes le matin et récupérés dès la sortie des classes le soir.

Inscriptions : au plus tard le mercredi avant la semaine concernée. *

Horaires : 7h30 - 8h30 le matin et 16h15 - 18h30 le soir, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Chaque enfant, selon son rythme, peut choisir son type de jeu ou d'activité proposés dans les espaces aménagés chaque trimestre. Le goûter est fourni et pris en commun au restaurant scolaire de 16h15 à 16h45. Il est possible de récupérer l'enfant à partir de 16h45 après le goûter.



Espace #ADOS (vacances, mercredis après-midi et vendredis après l'école) :

Un programme composé d'activités, de sorties et de camps est proposé aux collégiens à chaque vacances scolaires. **Pour inscrire votre enfant, vous référer au paragraphe « INSCRIPTION ».**

En entrée libre et gratuite :

- **Espace #ADOS les mercredis** de 15h30 à 17h30 au centre social, un temps pour échanger, papoter et s'amuser
- **L'AFTER #ADOS les vendredis** après l'école de 15h30 à 17h30 au centre social autour d'un verre. Un temps convivial pour se détendre et discuter

* Attention nombre de places limitées par la capacité d'accueil

INSCRIPTIONS

Pour inscrire votre/vos enfant(s), il vous faudra passer à l'accueil du centre social pendant une permanence d'inscription (voir horaires au bas de la page).

Pièces à fournir lors de l'inscription :

Carnet de santé (vaccin DT Polio à jour), attestation d'assurance (RC), quotient familial CAF/MSA de juin 2023 + numéro d'allocataire, ainsi qu'un **RIB pour la mise en place du prélèvement automatique**. L'adhésion familiale 2023/2024 de 10€ valable de septembre à août sera prélevée. Tout dossier incomplet, ne pourra donner droit à une réservation.

Le Portail Famille :

Toutes les réservations se font par **le portail famille**. Une fois votre dossier créé et les documents réglementaires signés, vous gèrerez vous-même vos réservations de cantine, périscolaire ou centre de loisirs via ce portail famille. Une notice explicative vous sera donnée avec ce livret ou lors de l'inscription.

Les moyens de paiement :

Le prélèvement automatique est le seul moyen de règlement. Il est mis en place dès la création du dossier. Il est cependant possible de régler à l'accueil par CESU* ou chèques vacances* (ANCV) (*seulement pour le périscolaire et le centre de loisirs). Ils devront cependant être fournis avant que le prélèvement automatique ne soit lancé, soit avant le 30 du mois suivant la facture. Les prélèvements ont lieu à 40 jours le 10 (exemple : prélèvement de la facture de septembre → le 10 novembre).

Toute absence ou toute information concernant le centre de loisirs, la cantine ou le périscolaire, doit être signalée par mail sur inscription@polepyramide.fr
Toute réservation est ferme et définitive une fois le délai d'annulation passé. Seul un certificat médical au nom de l'enfant ou l'absence d'un enseignant, peut donner droit à une annulation sans facturation.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

Pôle Pyramide accompagne les enfants (collégiens et lycéens également) dans la réalisation de leurs projets.

Voyage organisé, expo photo, création d'une association, bal des collégiens, création d'un atelier minecraft, concert...

N'hésitez pas à nous contacter.



CME-CMJ

Le Conseil Municipal Enfants et le Conseil Municipal Jeunes ont pour mission d'initier les enfants à la vie politique, éducative et démocratique de la commune, de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans leur municipalité. En étroite collaboration avec des élus et notre animatrice jeunesse, ils constituent une réponse, un outil en faveur de l'exercice de la citoyenneté et permettent aux enfants de pouvoir s'exprimer tout en menant des actions. Tout enfant résidant la commune, du CM1 à la 6ème, peut être élu au CME-CMJ. Alors pour participer aux élections, faites-vous connaître en Mairie dès la rentrée !

Accueil

Lundi et jeudi : 14h/17h30

Mardi, mercredi et vendredi : 9h/12h –14h/18h

Samedi : 9h30/12h (hors vacances)

Horaires du centre social

Inscriptions

Mercredi et vendredi* : 14h/17h30

Samedi : 9h30/12h (hors vacances)

**sous réserve de maintien de la permanence du vendredi pour l'année 2022/2023*